



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Demande de remboursement des frais de garde des personnes à charge

Les personnes qui participent à des réunions et à des événements de l'ACPPU dont l'ACPPU défraie les coûts de participation peuvent faire une demande de remboursement des frais liés aux soins de remplacement nécessaires aux personnes à charge qui dépendent principalement d'elles pour leurs soins physiques.

Il faut aviser le bureau de l'ACPPU de ce type d'arrangement, et notamment des coûts estimés, au moins deux semaines avant le début de l'événement, à l'aide du formulaire ci-dessous.

Normalement, les services de soins seront dispensés sur le lieu de résidence de la personne. Cependant, si nécessaire, le bureau de l'ACPPU aidera les participants à trouver une liste de fournisseurs de soins avec lesquels ils pourront communiquer directement pour obtenir les soins requis dans la ville dans laquelle l'événement a lieu.

Veuillez noter que les ententes contractuelles doivent être conclues directement avec les fournisseurs, et que l'ACPPU décline toute responsabilité vis-à-vis des actes des fournisseurs de soins.

Nom	_____
Événement de l'ACPPU	_____
Date de l'événement	_____
<input type="checkbox"/> J'ai besoin de services de soins pour une personne à charge durant _____(nombre) jour(s), dont le coût estimé s'élève à _____ par jour.	
Je suis conscient(e) du fait que l'ACPPU décline toute responsabilité concernant la personne à charge ou les actes des fournisseurs de soins.	
Signature _____	Date _____

Veuillez transmettre le formulaire rempli aux services exécutifs (events-evenements@caut.ca)